

SILISIL Silicone Oil 5 cSt

Fiche de données de sécurité

SILITECH AG vous encourage à lire et à comprendre l'intégralité de la fiche de données de sécurité (FDS), car ce document contient des informations importantes. Nous vous demandons de suivre les précautions indiquées dans ce document, sauf si vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou actions appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit

SILISIL Silicone Oil 5 cSt

Autres noms / Synonymes

Polydiméthylsiloxane CAS-N° : 63148-62-9

Autres moyens d'identification

N° CE : 613-156-5

N° CAS : 63148-62-9

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange

Usages industriels

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées

Aucun connu

Identification de l'entreprise

SILITECH AG

Worbstrasse 173

3073 Gümligen

Suisse

Tél. +41 31 398 50 70

info@silitech.ch

Numéro de téléphone d'urgence

Tox Info Suisse (24h/24 et 7j/7) : +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Autres dangers

Ce mélange/produit ne contient aucune substance reconnue comme répondant aux critères de classification PBT et vPvB. Mélange non classé pour le milieu aquatique selon l'annexe I, point 4.1.3 du règlement CLP ; justification à la section 12. Ce produit ne contient aucune substance considérée comme perturbateur endocrinien au sens du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2023/707 de la Commission.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Produit/ Substance	Identifiants	% m/m	Classification	Note
Polydiméthylsiloxane	N° CAS : 63148-62-9 N° CE : 613-156-5 REACH: Numéro d'index :	95-100%	-	-
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	N° CAS : 540-97-6 N° CE : 208-762-8 REACH : 01-2119517435-42-XXXX Numéro d'index :	<1,5%	-	[3], [5], [6], [7]
Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]	N° CAS : 556-67-2 N° CE : 209-136-7 REACH : 01-2119529238-36-XXXX Numéro d'index : 014-018-00-1	<0,1%	Flam. Liq. 3, H226 Rép. 2, H361f Chronique aquatique 1, H410 (M=10)	[3], [5], [6], [7]

Constituants

Produit/ Substance	Identifiants	% m/m	Classification	Note
Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]	N° CAS : 556-67-2 N° CE : 209-136-7 REACH : 01-2119529238-36-XXXX Numéro d'index : 014-018-00-1	<0,1%	Flam. Liq. 3, H226 Rép. 2, H361f Chronique aquatique 1, H410 (M=10)	[3], [5], [6], [7]

Mélanges

Sans objet. Ce produit est une substance. Voir le texte intégral des phrases H à la section 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées à la section 8, si elles sont disponibles.

Autres informations

[3] Conformément au règlement REACH, annexe XVII, la substance est soumise à des restrictions.

[5] La substance est incluse dans la liste des substances candidates extrêmement préoccupantes (SVHC).

[6] La substance remplit les critères de PBT conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII

[7] La substance remplit les critères de vPvB conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales

En cas d'accident, contactez un médecin ou les urgences – munissez-vous de l'étiquette ou de cette fiche de données de sécurité. Consultez un médecin en cas de doute sur l'état de la personne blessée ou si les symptômes persistent. Ne donnez jamais d'eau ni d'autres boissons à une personne inconsciente.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : emmener la personne à l'air frais et rester avec elle.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez soigneusement la peau exposée à l'eau et au savon. Vous pouvez utiliser un nettoyant pour la peau. N'utilisez ni solvants ni diluants.

Contact visuel

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau ou à l'eau salée (20-30 °C) pendant au moins 5 minutes. Retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin et poursuivre le rinçage pendant le transport.

Ingestion

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche à l'eau et restez auprès d'elle. Ne lui donnez jamais rien à boire. En cas de malaise, consultez immédiatement un médecin et apportez la fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne pas faire vomir, sauf avis contraire du médecin. Demander à la personne de se pencher en avant, la tête baissée, afin d'éviter l'inhalation ou l'étouffement des vomissements.

Brûlures

Sans objet.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Aucun connu.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

Information destinée aux médecins

Apportez cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette de ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre, brouillard d'eau. Moyens d'extinction inappropriés : les jets d'eau ne doivent pas être utilisés, car ils peuvent propager l'incendie.

Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Un incendie dégagera une fumée dense. L'exposition aux produits de combustion peut nuire à votre santé. Les récipients fermés exposés au feu doivent être refroidis à l'eau. Ne laissez pas l'eau utilisée pour éteindre un incendie pénétrer dans le réseau d'égouts ni dans les eaux de surface avoisinantes.

Conseils aux pompiers

Aucune exigence particulière.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

Précautions environnementales

Évitez tout rejet dans les lacs, les cours d'eau, les égouts, etc. Tenez les personnes non autorisées à l'écart du déversement.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

En cas de déversement, contenir et recueillir le matériau absorbant non combustible (sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées, par exemple) et le placer dans un conteneur pour élimination conformément à la réglementation locale. Dans la mesure du possible, nettoyer avec des produits nettoyants courants. Éviter l'utilisation de solvants.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Il est interdit de fumer, de boire et de consommer des aliments dans la zone de travail. Consultez la section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle » pour plus d'informations sur la protection individuelle.

Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

Matériel de stockage recommandé

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage

5 – 30 °C

Matériau incompatible

Acides forts, bases fortes, agents oxydants puissants.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Ce produit ne doit être utilisé que pour les applications mentionnées dans la section 1.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]

Aucune substance ne figure sur la liste nationale des substances ayant une limite d'exposition professionnelle.

L'octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4] est inclus dans la liste nationale des substances suspectées de provoquer le cancer.

Liste SZW des substances et procédés cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

DNEL

Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets à long terme – Effets locaux – Population générale	Inhalation	13 mg/m ³
Effets à long terme – Effets locaux – Travailleurs	Inhalation	73 mg/m ³
Effets à long terme – Effets locaux – Population générale	Inhalation	13 mg/m ³
Effets à long terme – Effets locaux – Travailleurs	Inhalation	73 mg/m ³
Effets à long terme – Effets locaux – Population générale	Oral	3,7 mg/kg pc/jour

PNEC

Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]

Voie d'exposition	Durée d'exposition	DNEL
Eau douce	-	1,5 µg /L
Sédiments d'eau douce	-	3 mg/kg
Eau de mer	-	150 ng/L
Sédiments d'eau marine	-	300 µg /kg
Prédateurs	-	41 mg/kg
Station d'épuration	-	10 mg/L
Sol	-	840 µg /kg

Contrôles d'exposition

Appliquer des mesures de contrôle générales pour éviter toute exposition inutile.

Recommandations générales

Il est interdit de fumer, de boire et de consommer de la nourriture dans la zone de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'a été mis en œuvre pour ce produit.

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été définie pour les substances contenues dans ce produit.

Mesures techniques appropriées

Respectez les précautions d'usage lors de l'utilisation du produit. Évitez d'inhalier les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Entre chaque utilisation du produit et en fin de journée, toutes les parties exposées du corps doivent être soigneusement lavées. Portez une attention particulière aux mains, aux avant-bras et au visage.

Mesures visant à éviter l'exposition environnementale

Aucune exigence particulière.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

En général

Utilisez uniquement des équipements de protection portant le marquage CE.

Équipement respiratoire

Aucune exigence particulière.

Protection de la peau

Aucune exigence particulière.

Protection des mains

Aucune exigence particulière.

Protection oculaire

Taper	Normes
Lunettes de sécurité avec protections latérales	EN166

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Seuil olfactif	Caractéristiques
pH	Aucune donnée disponible
Densité (g/ cm³)	0,97
Viscosité cinématique	5 centistokes
Viscosité dynamique	3 mm ² / s
Caractéristiques des particules	Sans objet – le produit est un liquide
Point de fusion/congélation (°C)	Aucune donnée disponible
Point/Plage de ramollissement	Ne s'applique pas aux liquides
Point d'ébullition (°C)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (°C)	150 °C
Inflammabilité (°C)	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune donnée disponible
Limite inférieure/supérieure d'explosivité (% v/v)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient n-octanol/eau (LogKow)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans les graisses (g/L)	Aucune donnée disponible
Autres paramètres physiques et chimiques	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions mentionnées à la section 7 « Manipulation et stockage ».

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Aucun connu.

Matériaux incompatibles

Acides forts, bases fortes, agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 : toxicité aiguë

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritations oculaires graves

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition unique STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée aux STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets à long terme

Aucun connu.

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance connue pour avoir des propriétés de perturbation hormonale ayant un impact sur la santé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

D'après les données disponibles concernant ce mélange, les critères de classification ne sont pas remplis. Preuves relatives aux mélanges analogues/testés (OCDE GD-23 WAF/WSF) : les fluides silicones PDMS de viscosité comparable à celle de ce produit produisent des fractions solubles dans l'eau à des concentrations de l'ordre du ng/L, sans effet aigu sur les daphnies (48 h). Une étude de cycle de vie de 21 jours sur les daphnies, réalisée avec des sédiments enrichis en PDMS, n'a révélé aucun effet indésirable et aucune trace de PDMS n'a été détectée dans l'eau sus-jacente. Ce produit étant une huile silicone PDMS contenant des traces d'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4), la concentration maximale de D4 dissous libérée par le produit tel que fourni devrait rester inférieure aux seuils d'effet chronique (NOEC pour les daphnies : 0,0079 mg/L ; NOEC pour les truites arc-en-ciel en début de vie : $\geq 0,0044$ mg/L). Sur cette base, et conformément à l'annexe I, point 4.1.3 du règlement CLP (priorité des données testées/analogues sur la somme des données), ce mélange n'est pas classé pour le milieu aquatique. [Références : voir la section 16].

Persistance et dégradabilité

Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]

Compartment	Eau
Durée	28 jours
Résultat	3,7 %
Conclusion	Non biodégradable
Test	OCDE 310
Stabilité dans l'eau (1/2 durée de vie)	Hydrolyse, demi-vie DT50 : 3,9 jours, pH 7, 25 °C, OCDE 111

Potentiel de bioaccumulation

Octaméthylcyclotétrasiloxane ; [D4]

BCF	>3000
LogKow	6,49
Conclusion	Potentiel élevé de bioaccumulation

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

L'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance connue pour répondre aux critères de classification PBT et vPvB.

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne en relation avec l'environnement.

Autres effets indésirables

Aucun connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Ce produit n'est pas soumis à la réglementation sur les déchets dangereux. Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Code EWC

Sans objet.

Emballage contaminé

Les emballages contenant des résidus du produit doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	ONU/ID	Nom d'expédition approprié de l'ONU	Classes de danger	PG*	Environnement**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

** Risques environnementaux

Informations Complémentaires

Marchandises non dangereuses selon les réglementations ADR, IATA et IMDG.

Précautions particulières pour les utilisateurs

Sans objet.

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Restrictions relatives à l'application

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Demandes d'éducation spécifique

Aucune exigence particulière.

SEVESO - Catégories / substances dangereuses

Sans objet.

Informations Complémentaires

Sans objet.

Sources

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Évaluation de la sécurité chimique

Non.

16. AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

ADN = Dispositions européennes relatives au transport international de marchandises dangereuses par voie navigable intérieure

ADR = Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

ATE = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage [Règlement (CE) n° 1272/2008]

CSA = Évaluation de la sécurité chimique

RSE = Rapport sur la sécurité chimique

DMEL = Niveau d'effet minimal dérivé

DNEL = Niveau dérivé sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ES = Scénario d'exposition

Déclaration EUH = Déclaration de danger spécifique au règlement CLP

EuPCS = Système européen de catégorisation des produits

Catalogue européen des déchets

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

GWP = Potentiel de réchauffement climatique

CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)

IATA = Association internationale du transport aérien

IBC = Conteneur intermédiaire pour vrac

IMDG = Transport maritime international des marchandises dangereuses

LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. (« Marpol » = pollution marine)

OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques

PBT = Persistant, Bioaccumulatif et Toxique

PNEC = Concentration sans effet prévue

RID = Règlement relatif au transport international de marchandises dangereuses par voie ferrée

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

STOT-RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT-SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

ONU = Nations Unies

UVBC = Composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matériaux biologiques

COV = Composés organiques volatils

vPvB = Très persistant et très bioaccumulatif

Informations Complémentaires

Justification de la classification – Milieu aquatique :

La classification des mélanges destinés au milieu aquatique a été établie selon la méthode des tests/analogues, conformément à l'annexe I, paragraphe 4.1.3 du règlement CLP (priorité des données des mélanges testés/de pontage/analogues sur la méthode de sommation). Les fractions solubles/adsorbées dans l'eau (WAF/WSF) des huiles de silicone PDMS de viscosité comparable présentent des concentrations aqueuses de l'ordre du ng/L, sans effet aigu sur Daphnia ni effet néfaste observé lors d'une étude de cycle de vie de 21 jours (dans les sédiments). La concentration maximale de D4 dissous attendue du produit tel que fourni est inférieure aux seuils d'effet chronique (NOEC pour Daphnia : 0,0079 mg/L ; NOEC pour les jeunes poissons : $\geq 0,0044$ mg/L). Voir la section 12 pour plus de détails.

La fiche de données de sécurité est validée par

Réglementaire

Autre

Un changement (proportionnel au dernier changement essentiel (premier chiffrage dans la version SDS, voir section 1)) est marqué d'un triangle.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement correctes pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur final du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être utilisées comme spécification de produit.

Pays-langue : CH-fr
